

Pa 4 => Droite de la route en montant.



ESPACES NATURELS  
SENSIBLES DE  
CÔTE-D'OR

## PELOUSES ET COMBES DE LA VALLÉE DE L'OUCHE

PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON, TALANT



Pour le plaisir de chacun !

Vous vous apprêtez à traverser un espace de nature fragile. Merci de respecter quelques gestes simples pour que chacun puisse en profiter encore longtemps.

### Bienvenue sur un territoire préservé !

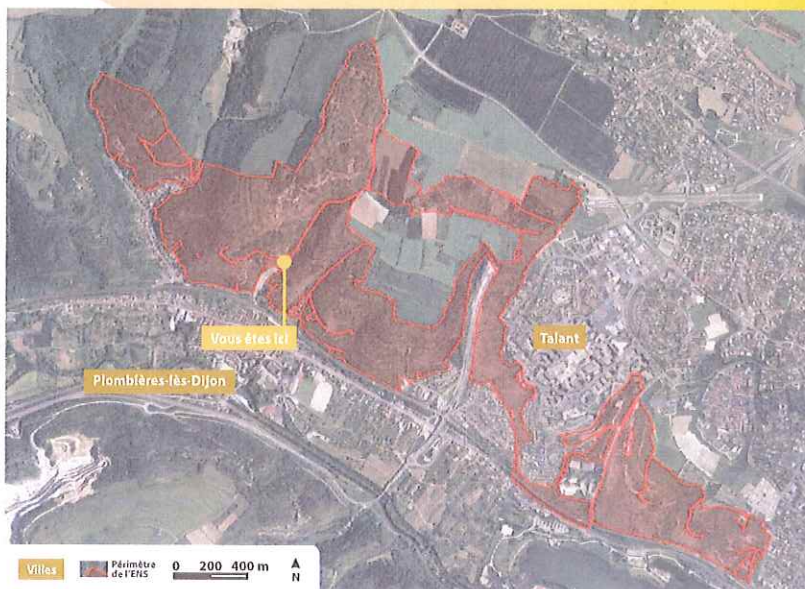
Vous pénétrez au cœur de l'Espace Naturel Sensible (ENS) des « Pelouses et combes de la vallée de l'Ouche » classé en 2016 par le Département de la Côte-d'Or.

En bordure ouest de la métropole de Dijon, 200 ha de milieux naturels remarquables aux airs méditerranéens accueillent des plantes et animaux parfois rares ailleurs.

Pelouses calcaires, fourrés arbustifs, éboulis, falaises et forêts s'entremêlent.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne en assure la gestion en collaboration avec les communes de Plombières-lès-Dijon, Talant et le Conseil départemental dans le cadre de sa politique ENS.

Concilier les usages récréatifs, la préservation du patrimoine naturel et sa découverte sont les principaux objectifs sur cet espace.



Source : BD Ortho IGN

### Que découvrir le long des sentiers ?

Après avoir traversé une mince frange forestière, le sentier que vous allez emprunter grimpe entre les fourrés d'arbustes pour arriver à une vaste étendue de pelouses calcaires sèches et très sèches.



De jolis points de vue sur les pelouses très sèches et caillouteuses au-dessus du cimetière de Plombières-lès-Dijon sont visibles depuis le sentier.

C. Forest - CENB



La **Violette des rochers**, extrêmement rare en Bourgogne et protégée, trouve sur les pelouses rocailleuses ensoleillées et les éboulis de l'ENS les conditions idéales pour son installation.

A. Airdouin - CENB



Le **Thécla de la ronce**, ce petit papillon aux ailes vert acidulé, vole au-dessus des pelouses et des fourrés arbustifs dès le printemps.

G. Doucet - CENB

Panneau réalisé par :



Avec le soutien financier de :



En partenariat avec :

